

Pour diffusion immédiate

LE CREGÎM DEPOSE SON MEMOIRE DANS LE CADRE DE L'ÉES SUR LES HYDROCARBURES

Bonaventure, le 21 mars 2016 – Vendredi le 18 mars dernier, le CREGÎM a déposé la version finale de son mémoire au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) de la filière des hydrocarbures. L'analyse des différentes études publiées dans le cadre de l'ÉES a mené à des constats pessimistes quant à la cohérence, la sécurité et la rentabilité d'une filière des hydrocarbures au Québec.

Outre le processus de consultation qui a été effectué dans un empressement incompréhensible alors que le tiers des études n'étaient pas encore disponibles, le mémoire relève une multitude de faits qui démontrent que la filière pétrolière a été développée malgré des connaissances déficientes du territoire. Le fait que la Gaspésie n'a jamais fait l'objet d'une évaluation ou d'une analyse spécifique, comme c'est le cas pour Anticosti, soulève donc une incompréhension légitime.

Au fil des études, on apprend notamment qu'il est impossible de déterminer si les aquifères et cours d'eau de la Gaspésie sont assez productifs pour permettre une exploitation d'hydrocarbures. Par ailleurs, plusieurs impacts potentiels d'une exploitation sur Anticosti ne sont pas évalués pour la Gaspésie alors qu'ils y seraient certainement très similaires.

On déplore également le fait qu'aucun scénario n'ait été présenté aux citoyens si une éventuelle exploitation pétrolière avait lieu sur le territoire gaspésien. Cet exercice a pourtant été fait pour l'Île d'Anticosti, même si l'exploration y est beaucoup moins avancée qu'en Gaspésie. Les citoyens de la région devraient pouvoir connaître les conséquences qui découleraient d'une exploitation des hydrocarbures dans la région : des milliers de puits forés, des centaines de kilomètres d'oléoducs et de chemins forestiers, etc. Ces connaissances sont nécessaires à une prise de décision éclairée.

Par ailleurs, les risques documentés d'éventuelles opérations de forage ou d'un accroissement du transport d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent y sont également soulignés. Le caractère fermé du golfe, la présence de glaces en hiver, le manque de préparation en cas de déversement, sont au nombre des aléas qui sont observés dans les différentes études. Le CREGÎM préconise donc que le transport d'hydrocarbures au Canada devrait se limiter aux besoins locaux et que le Québec et le golfe Saint-Laurent ne doivent pas devenir une « autoroute » pour l'exportation du pétrole de l'ouest canadien et des États-Unis.

Finalement, en vertu des études produites, la rentabilité à long terme d'une exploitation pétrolière au Québec semble être utopique. Comme le démontre l'étude économique réalisée par le *Canadian Energy Research Institute* le prix du pétrole devrait se maintenir au-delà de 95,50 \$ le baril afin d'assurer la rentabilité de l'industrie. Les nombreuses fluctuations de prix et la tendance mondiale à la réduction de l'utilisation du pétrole ne laissent pas entrevoir cette éventualité sur une période de 50 à 75 ans.

À la lumière des lacunes de connaissance relevées dans les études effectuées dans le cadre de l'ÉES, le CREGIM réitère que le mandat d'analyser cette filière devrait être confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). De plus, à l'image de l'industrie éolienne, chaque projet devrait aussi être analysé par le BAPE afin de connaître les impacts spécifiques.

[Cliquez ici pour consulter le mémoire complet.](#)

- 30 -

Source :

Yanick Desbiens – Agent de communication et chargé de projet énergie
Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Tél : (418) 534-4498 ou 1 877 534-4498
caroline.cregim@globetrotter.net
www.cregim.org